

Image not found or type unknown



Qui a le droit de donner mes coordonnées

Par **Tokio06**, le **29/03/2023 à 23:04**

Bonjour
Je souhaite savoir si un conciliateur a le droit de demander mes coordonnées maison, mail et numéro de téléphone ?

Par **Henriri**, le **30/03/2023 à 10:43**

Hello !
Tokio, votre titre et votre message ne sont pas cohérents... Une chose est qu'un conciliateur (de justice j'imagine) vous "demande" vos coordonnées pour vous identifier et communiquer avec vous, une toute autre chose est qu'il les "donne" à quelqu'un...
Mais sachez qu'un conciliateur de justice est un auxiliaire de justice **officiel** et **assermenté**. Si vous ne lui faites pas confiance n'envisagez pas une telle démarche de conciliation...
A+

Par **Tokio06**, le **04/04/2023 à 09:34**

Bonjour
C'est le collègue qui a donné mon adresse et mails et numéro de téléphone à un conciliateur de justice pour une autre personne.
Ce n'est pas moi qui est demandé un conciliateur.
Et l'école disent qu'ils peuvent donner mes coordonnées même aux parents.